

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MESSI CONSTRUCTION SARL »

Siège Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON  
KASSEMBLE CITE ORIBAT NON LOIN DU CARREFOUR  
INSTITUT PASTEUR, Lot ND, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MESSI CONSTRUCTION SARL »

Objet : Aménagement foncier, Lotissement, Construction immobilière, Gestion immobilière. Et pour la réalisation de l'objet social :L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON  
KASSEMBLE CITE ORIBAT NON LOIN DU CARREFOUR  
INSTITUT PASTEUR, Lot ND, Ilot 00

Dirigeant(s) M ATSAIN FREDERIC OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02107 du 20/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14628/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

